



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>18153</b>	De <b>M. Jean-Hugues Ratenon</b> ( La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Réunion )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Agriculture et souveraineté alimentaire		<b>Ministère attributaire</b> > Agriculture et souveraineté alimentaire
<b>Rubrique</b> > outre-mer	<b>Tête d'analyse</b> > Les coûts des produits agricoles à La Réunion	<b>Analyse</b> > Les coûts des produits agricoles à La Réunion.
Question publiée au JO le : <b>28/05/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Hugues Ratenon alerte M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les coûts des produits agricoles qui deviennent très préoccupants. En effet, depuis plusieurs semaines, les prix des fruits et légumes s'envolent. Selon un relevé effectué, le kilo d'ail de Chine coûte 5,99 euros, le kilo d'oignon atteint les 10 euros accompagné d'une pénurie, les tomates sont à 10 euros le kg, les épices (thym, coriandre...) augmentent également. Les familles réunionnaises sont étranglées financièrement et n'arrivent plus à trouver les ingrédients essentiels à la cuisine locale. Il existerait peut-être des abus et toute la lumière doit être faite pour préserver le pouvoir d'achat des Réunionnais. C'est pourquoi M. le député demande qu'il y ait plus de transparence sur la production, les prix des différents produits, notamment sur les tomates, les oignons et la banane, etc. M. le député demande également s'il est normal qu'aujourd'hui, dans une grande surface de l'Est de l'île, le prix des tomates importées du Maroc soit identique au prix des tomates produites à La Réunion, à savoir 7,99 euros le kg ? Ce prix identique pour deux produits de provenance différente pourrait soulever des questions sur d'éventuels abus ou spéculations dans la fixation des prix. M. le député demande que les problématiques des circuits commerciaux, locaux et internationaux, comme la fiscalité, les intermédiaires, soient davantage abordées par le Gouvernement. Il faut tendre vers les circuits courts et mener La Réunion vers une autosuffisance alimentaire. Afin de protéger le pouvoir d'achat, M. le député souhaite qu'il soit engagé une réflexion sur l'éventualité d'un blocage des prix. Compte tenu de la situation actuelle, il lui demande s'il compte agir rapidement.